

Cartographie de l'aléa tsunami

Carte d'intensité de l'aléa

On prend comme critères l'altitude et la distance à la côte

Pour ce qui est des autres critères qui pourraient être pris en considération (comme par exemple la couverture du sol, la présence d'une forêt côtière ou d'un récif corallien), étant donné qu'il n'existe pas d'études précises en Nouvelle-Calédonie, et qu'au niveau international il n'y a pas réellement de consensus sur la question, nous avons préféré les laisser de côté.

On identifie quatre (4) classes, selon une logique assez simple : plus on est proche de la côte et à une altitude faible, plus l'intensité de l'aléa est important.

	Distance à la côte (m)	0-25	25-75	75-150	150-250	250-325	>325
Altitude (m)	INDICE	+4	+3	+2	+1	0	-1
0-2	+4	8	7	6	5	4	3
2-4	+3	7	6	5	4	3	2
4-6	+2	6	5	4	3	2	1
6-8	+1	5	4	3	2	1	0
8-10	0	4	3	2	1	0	-1
>10	-1	3	2	1	0	-1	-2

Intensité forte : +7 à +8

Intensité moyenne : +4 à +6

Intensité faible : +1 à +3

Intensité nulle : -2 à 0

Cartographie de la vulnérabilité

La définition de la vulnérabilité étant la propension à l'endommagement ou au dysfonctionnement de différents éléments exposés constitutifs d'un territoire et d'une société donnée. On considèrera plusieurs critères à la fois quantitatifs et qualitatifs afin de déterminer par un indice artificiel le degré de vulnérabilité de la population.

Ces critères sont :

- L'altitude
- La distance à la côte
- La localisation en zone inondable selon l'évènement de référence de 1875
- La présence de chemins d'évacuation à moins de 500 mètres
- La présence d'une signalétique spécifique
- La présence d'une zone refuge
- La sensibilisation régulière de la population
- Un dispositif d'alerte opérationnel

Nicolas **BOYRIE**

+ Croix-Rouge Française

Coordinateur Réduction des Risques de Catastrophes

Nouvelle Calédonie

Montravel - 22 Rue du Mont Tê

BP 10046 - 98805 NOUMEA CEDEX

Email: dpr-caledonie.fr@croix-rouge.fr